

BeCraft ^{CALL}

TREMPLIN

Écoles d'art de Wallonie et de Bruxelles - Promotion 2026

Inscription au concours → 24.04.26



Inscription via le formulaire en ligne au plus tard pour le 24 avril 2026 : <https://forms.gle/2HzkKnTqS9fhZUUX8>

Dossier de candidature à compléter en ligne pour le 17 juillet 2026 : le lien sera communiqué par email au cours du mois de mai aux candidats inscrits

Remise des Prix le 17 octobre 2026 sur le Site des Anciens Abattoirs de Mons

Le Prix Tremplin est un concours qui s'adresse aux créateurs diplômés dans l'année scolaire écoulée d'une École d'Art de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les candidats peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique). Y sont associés les départements d'arts appliqués relevant des Hautes écoles et de l'Enseignement de promotion sociale.

Les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre... Ils seront présentés à un jury d'experts et aux représentants des institutions partenaires qui décerneront des bourses de soutien et des Prix coups de pouce à la carrière des jeunes créateurs.

Tremplin est une initiative de BeCraft, association professionnelle de promotion des Arts appliqués contemporains en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le concours Tremplin est doté de plusieurs Prix :

- des bourses de soutien au développement de la carrière des lauréats allant de 500 € à 2.750 €
- des Prix coups de pouce : exposition, accompagnement, promotion...
- un Prix du public
- Les lauréats bénéficient également d'une année d'affiliation gratuite en tant qu'artistes membres de BeCraft (avec, entre autre, la possibilité d'exposer leurs œuvres à la galerie BeCraft)

Pour exemple, Prix remis en 2025 :

Bourses de soutien

- Prix de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles – 2.750 €
- Prix de l'Éducation et de l'Enseignement pour Adultes de la Fédération Wallonie-Bruxelles – 2.750 €
- Prix de l'Enseignement Supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles – 2.750 €
- Prix de la Loterie Nationale – 2.250 €
- Prix du Public, remis par la Loterie Nationale – 500 €

Prix coups de pouce

- Prix Argile (Liège) – Pack de consultance
- Prix CID - Centre d'innovation et de design au Grand-Hornu – Acquisition d'une œuvre
- Prix CRC - Comptoir des Ressources Créatives (Mons) – Résidence d'artiste
- Prix h-e-c-t-a-r-e (Bruxelles) – Exposition de lauréats en duo
- Prix Le CLICK (Mons) – Accompagnement en business et prototypage + un forfait de 300 € de temps machine
- Prix Michelangelo Foundation (Genève, Suisse) – Insertion dans l'Homo Faber guide et une invitation à la cérémonie d'ouverture d'Homo Faber à Venise
- Prix Studio Magazine Canada – Rédaction d'un article publié sur leurs site web et réseaux sociaux
- Prix THANKSgalerie (Mons) – Présentation du lauréat dans une exposition collective
- Prix WBDM - Wallonie Bruxelles Design & Mode – Promotion à l'international

Tremplin, c'est aussi l'occasion pour les jeunes diplômés :

- de participer à un événement au sein d'une infrastructure reconnue
- d'être confrontés aux exigences professionnelles de leur parcours à venir
- d'être confrontés aux modalités de participation à un concours
- d'être confrontés au regard d'un jury d'expert et du public
- de rencontrer les autres créateurs
- d'ouvrir une porte vers d'autres concours internationaux
- d'être informés des institutions et organismes de soutien
- de prendre connaissance de quelques outils utiles au démarrage de leur carrière

Conditions d'admission

Les candidats auront été diplômés au terme de l'année scolaire 2025-2026 d'une École d'Art de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique). Y sont associés les départements d'Arts appliqués relevant des Hautes écoles et de l'Enseignement de promotion sociale.

Les candidats et les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre...

Les projets d'architecture et d'aménagement intérieur, maquettes, 3D ainsi que tout travail relatif au domaine des Beaux-Arts (2D, peinture, gravure, dessin, photographie, graphisme...) ne sont pas admis dans ce concours.

Les travaux proposés par les candidats seront le fruit du travail de fin d'étude de l'année académique 2025-2026.

Engagement des participants

En acceptant ce règlement, les candidats déclarent sur l'honneur qu'ils postulent avec des réalisations issues de leur travail de fin d'étude.

Ils s'engagent, pour la présentation au public et au jury, à déposer la ou les pièce(s) sélectionnées sur base des photos qu'ils ont envoyées. À défaut, l'organisateur se réserve le droit de refuser toute œuvre proposée ou déposée en remplacement, même si celle-ci est jugée identique par l'artiste.

Ils s'engagent également à respecter la période de dépôt et à laisser les œuvres en place jusqu'à la fin de l'événement.

Candidature

Les créateurs qui souhaitent participer à Tremplin s'inscrivent au concours au plus tard pour le 24 avril 2026 via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/2HzkKnTqS9fhZUUX8>

Ils rempliront ensuite, pour le 17 juillet 2026 au plus tard, le dossier de candidature en ligne dont le lien sera communiqué par email, aux candidats inscrits, au cours du mois de mai 2026.

Celui-ci reprendra, entre autres :

- une fiche d'identité du participant
- un C.V.
- un texte de 1.500 signes (caractères, espaces compris) expliquant la démarche artistique relative au travail présenté et relative à la démarche générale de l'artiste
- maximum 15 bonnes photos haute définition du ou des objets présentés, nommées comme suit (nom, prénom, titre de l'œuvre, nom du photographe). En cas de sélection, ces photos pourront être utilisées pour les supports de communication
- le descriptif complet des œuvres proposées : titre de l'œuvre, matériaux et techniques utilisés, dimensions de l'œuvre en cm, nom du photographe, (nom du modèle), valeur assurance
- Les éventuels documents utiles à la compréhension du travail (book, vidéo, textes...)*
- une copie du diplôme provisoire / attestation de réussite (à rendre le 23 septembre 2026 au plus tard), via le formulaire en ligne ou à aurane.lupant@becraft.org

Une confirmation de participation au concours sera envoyée durant le mois d'août 2026.

Présentation des œuvres

Tout travail qui répond aux conditions d'admission sera présenté au jury, sans sélection préalable.

Les participants livreront les accessoires nécessaires à la présentation de leurs créations (ex. : mannequin, piétements, fixations spéciales, ampoules électriques...).

Les éventuels raccordements électriques respecteront les normes de sécurité et seront en état de fonctionner durant 12h de suite.

La présentation des œuvres aura lieu à la galerie BeCraft et à la Grande Halle du site des Anciens abattoirs de Mons. Nous invitons donc les candidats, pour les projets qui nécessitent un accrochage spécifique, à une visite préalable des lieux afin d'anticiper les difficultés techniques qui pourraient être rencontrées lors du montage.

Les candidats qui présentent une œuvre nécessitant un accrochage particulier (à l'appréciation de l'équipe) sont tenus d'être présents pour effectuer la mise en place de leur œuvre avec l'aide nécessaire à sa manutention.

Cependant, les organisateurs se réservent le droit :

- d'effectuer une pré-sélection dans le cas où le nombre de candidatures serait trop important pour assurer une présentation cohérente des œuvres
- de refuser une candidature dans les cas où celle-ci ne répondrait pas aux critères d'admission ou nécessiterait des conditions d'exposition auxquelles la scénographie ne pourrait pas répondre
- d'effectuer une sélection parmi les pièces composant l'œuvre en fonction de l'espace disponible pour la présentation
- de refuser d'exposer un travail ne correspondant pas au projet soumis dans la candidature
- de refuser les supports de présentations qu'ils jugeraient non appropriés à la mise en place des œuvres et à l'ensemble de la présentation des pièces au concours

Les candidats ne sont pas conviés à la présentation des œuvres au jury.

* Uniquement en version digitale, pour l'analyse des dossiers par les membres du jury. Pour des raisons pratiques, les supports imprimés (book, photos, carte de visite...) ne seront pas acceptés.

Assurance

Les travaux présentés seront assurés tous risques depuis leur dépôt et contrôle dans les locaux de BeCraft jusque trois jours après la clôture de l'événement, selon la date de reprise des pièces.

Dépôt des œuvres

La livraison des œuvres aura lieu le dimanche 27 et le lundi 28 septembre 2026 entre 9h30 et 16h30 à la Galerie BeCraft : Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille, 17/02 (entrée à l'angle de la Place de la Grande Pêcherie), 7000 Mons.

Si l'œuvre nécessite un montage par les soins des exposants, une date de montage sera fixée avec l'équipe.

Les exposants livreront leurs pièces dans un état impeccable de finition et de propreté. À la réception, chaque pièce sera contrôlée conjointement par son créateur et un responsable de BeCraft. Toute altération (griffe, accroc, fêlure, tache, éclat...) sera mentionnée sur le bulletin de dépôt contresigné par le créateur.

Les créateurs seront également tenus d'informer les organisateurs de toute fragilité éventuelle des pièces. Si nécessaire, un plan de montage sera joint à la pièce.

Les exposants reprendront avec eux leur matériel d'emballage.

Reprise des œuvres

La reprise des œuvres suivra immédiatement la remise de Prix, le 17 octobre 2026, entre 21h et 23h ou les 18, 19 et 20 octobre entre 9h30 et 16h30. Pour des raisons pratiques, il est impératif que les participants viennent rechercher leurs œuvres. Par manque d'espace, elles ne pourront être stockées plus longtemps. Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier (sauf empêchement pour des raisons justifiées par email), ne sera plus assurée. Elle deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété de BeCraft.

Les participants sont priés de se munir de leur matériel d'emballage lors de la reprise des pièces. Il leur sera demandé de contrôler l'état et de contresigner, pour reprise de l'œuvre, le bulletin de dépôt.

Dates butoirs

24 avril 2026 : date limite d'inscription au concours

17 juillet 2026 : date limite d'envoi du dossier de candidature en ligne

Août 2026 : confirmation de la participation aux candidats

23 septembre 2026 : date limite d'envoi du diplôme

27 et 28 septembre 2026 : dépôt des œuvres par les créateurs à la galerie BeCraft

Date à déterminer ensemble : montage des œuvres qui nécessitent la présence de l'artiste

Entre le 5 et le 15 octobre 2026 : jury d'attribution des Prix

Du 5 au 15 octobre 2026 : visites guidées aux groupes scolaires, réservation obligatoire

10 et 11 octobre 2026 : visites guidées à toute personne intéressée de démarrer ou compléter un parcours artistique, à 14h00 et à 16h00 sans réservation

16 octobre 2026 : Nuit des musées – Vote pour le Prix du public

Date(s) à préciser : session d'information/formation

17 octobre 2026, 19h : Remise des Prix aux lauréats

17 octobre 2026, entre 21h et 23h et 18, 19, 20 octobre 2026, entre 9h30 et 16h30 : reprise des pièces par les participants

Renseignements complémentaires

Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille 17/02, 7000 Mons, Belgique

Bureaux ouverts du mardi au vendredi inclus, de 9h30 à 16h30

+32 (0)65 84 64 67 - info@becraft.org - www.becraft.org